



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 118597

Texte de la question

À la suite de la publication du projet pour améliorer la santé et garantir l'accès aux soins pour tous de la fédération hospitalière de France M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir lui préciser la position du Gouvernement au regard de la proposition relative à la simplification des filières de formation de l'internat en substituant aux onze filières actuelles cinq filières pouvant s'articuler autour de la médecine, la chirurgie, la psychiatrie, la médecine générale et la recherche biomédicale.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118597

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1721